

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vélo à assistance électrique : Sceaux toujours en selle !

La ville de Sceaux soutient le développement des circulations douces sur son territoire. Elle vient de reconduire le dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique mis en place depuis 2011.

La topographie du territoire scéen peut constituer un frein au développement des déplacements à vélo. Aussi, la Ville a décidé en 2011 de promouvoir l'utilisation du vélo à assistance électrique (VAE) à travers une aide financière. *« À ce jour, 234 subventions ont été accordées, souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux. Un vrai succès qui témoigne de l'engouement et du besoin de solutions alternatives à la voiture particulière ».*

Aucune condition de ressources

Depuis le 1^{er} février 2018, le dispositif d'aide de l'État à l'achat de VAE ne concerne que les ménages les plus modestes. Par ailleurs, l'aide de l'État est conditionnée au versement par les collectivités locales d'une aide à l'achat d'un VAE. Le 20 décembre 2018, le conseil municipal a donc décidé de reconduire cette aide pour un an, **à compter du 1^{er} février 2019**. Le montant de la subvention pour l'acquisition d'un VAE neuf est calculé sur la base de 20 % du coût d'achat TTC plafonné à 100 euros. Elle est attribuée sans condition de ressources.

Aménagements précurseurs

Cette initiative s'inscrit dans la politique engagée depuis 40 ans en faveur des circulations douces. Le premier plan vélo, adopté en 2007, a permis de classer en zone 30 la voirie communale dès 2009. *« La Ville a procédé à la généralisation des doubles sens cyclables, à l'installation d'aires de stationnement pour vélos ou encore à la création de la première zone de rencontre francilienne. Elle a intégré dès leur création les nouvelles règles du code de la rue, offrant un cadre légal à ses initiatives »*, ajoute Philippe Laurent. Plus récemment, la Ville a voté le plan "Sceaux à vélo, 2016-2020". *« Ce plan vise à renforcer la mixité d'usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux »*, explique Patrice Pattée, adjoint au maire délégué à la Mobilité. Une politique saluée par plusieurs prix, dont l'obtention en novembre 2018 du label "Territoire vélo".

> Formulaire de demande d'une subvention municipale disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et sur www.sceaux.fr

Contact presse : Antoine Hamon - Tél. : 01 41 13 32 60 – antoine.hamon@sceaux.fr